

2008/8944 - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE POUR LA FOURNITURE ET POSE D'UN CANTILEVER POUR LE STOCKAGE DE CANDELABRES AU DEPOT DE VENISSIEUX DE LA DIRECTION ECLAIRAGE PUBLIC (DIRECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-8656 du 14 janvier 2008, vous avez approuvé le projet relatif à l'appel d'offre pour la fourniture et l'installation de divers matériels suite au réaménagement des locaux de la Direction Eclairage Public à Vénissieux.

La Commission d'Appel d'Offres en date du 5 février 2008 a statué ainsi :

Opération : Fourniture et installation de divers matériels suite au réaménagement des locaux de la Direction Eclairage Public à Vénissieux – Lot 4 : fourniture et pose d'un Cantilever pour stockage de candélabres.

Le marché a été attribué à la Société RAYONNOR pour un montant de 41 875,00 € HT/50 082,50 € TTC.»

Vu la délibération n° 2008-8656 du 14 janvier 2008 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 5 février 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

### **DELIBERE**

M. le Maire est autorisé à signer :

- le marché pour la fourniture et la pose d'un cantilever pour stockage de candélabres au dépôt de Vénissieux de la Direction Eclairage Public, attribué à la société RAYONNOR pour un montant de 41 875,00 € HT / 50 082,50 € TTC ;

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs à la fourniture et la pose d'un cantilever pour stockage de candélabres au dépôt de Vénissieux de la Direction Eclairage Public, dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE